



SNUipp-FSU 67
10, rue de Lausanne
67000 STRASBOURG

Tél : 03 90 22 13 15
Fax : 03 90 22 13 16

Mail : snu67@snuipp.fr

Site internet : <http://67.snuipp.fr/>



Compte-rendu du groupe de travail du 18 juin 2012

Le GT de ce lundi 18 juin a été présidé par Mr Jean-Baptiste Ladaïque, IENA.

A l'ordre du jour, les propositions d'affectation des collègues travaillant à temps partiel lors de la prochaine année scolaire.

Le GT a examiné la situation de 68 personnes. 39 exerceront à 50 % et 29 à 75%.

Le barème le plus élevé était de 51,122 ; le plus faible de 12,581.

La moitié des temps partiels ont été affectés par maintien.

230 maintiens accordés cette année (180 en 2011-2012).

350 personnes restent à nommer, sur 198 postes encore à pourvoir.

Pour les personnels en congé (parental, maternité, ...) à la rentrée, l'administration ne veut pas faire de proposition d'affectation lors du GT. Afin de pouvoir être payés à la rentrée, ils seront nommés en surnombre, dans des écoles proches de leur domicile, sur des postes qu'ils n'occuperont pas. Au moment de reprendre, ils seront affectés sur des postes qui se seront libérés (congé maternité, congé maladie, ...).

Une cinquantaine de professeurs des écoles stagiaires (PES) devraient être recrutés dans le Bas-Rhin. Une partie de leur temps de travail sera libérée dans le cadre de leur formation (filée ou massée ; Les recteurs et directeurs académiques attendent la décision du ministre qui les a convoqués le 21.06). A cet effet, l'administration pense « adosser » une personne en surnombre à chaque stagiaire.

Dès la fin de ce GT, nos élus ont contacté nos adhérents et les collègues nous ayant fait parvenir leur fiche de suivi syndicale.

L'IENA a indiqué que le GT prévu le 21.06 est annulé. Le prochain GT se réunira le 28.06, avec à l'ordre du jour la 2^{de} phase du mouvement (phase informatisée, affectation manuelle). A cette occasion, un certain nombre de nomination sur poste à profil sera présenté au personnel. Elles ne seront validées que lors de la CAPD du 05.07.

Divers :

Calendrier de rentrée :

Le ministre fera une annonce lors du conseil supérieur de l'éducation qui se réunira le 20.06. D'ici là, la plus grande prudence est de mise quant aux annonces concernant les journées de prérentrée des enseignants et la journée de solidarité.

Le SNUipp-FSU 67 a rappelé à l'administration qu'en tout état de cause aucun enseignant n'a obligation de présence avant le 1^{er} septembre.

Remplacement des directeurs déchargés par les M2 :

Mr Ladaïque a affirmé que l'administration a donné consigne aux IEN de décharger les directeurs remplacés par les Master si des moyens de remplacement sont disponibles. Les circonscriptions peuvent envoyer des ZIL dans une circonscription limitrophe afin de permettre aux directeurs d'être déchargés.